

Élections professionnelles

Janvier 2023

Je vote SNI-UNSA

En ce début d'année, vous allez devoir élire vos représentants du personnel au sein du CSE (Comité Social et Économique).

Les membres issus de la majorité devront :

- *négoier pour parvenir à des accords permettant d'améliorer **votre quotidien***
- *agir sur toutes les questions d'ordre économique, de santé, de sécurité, de conditions de travail, ou de tout autre problème que **vous pouvez rencontrer***
- *œuvrer pour **vous donner un maximum de prestations** dans le cadre des activités sociales et culturelles du Comité.*

Les délégués SNI-UNSA sont et resteront une véritable force de proposition et de négociation, pour continuer à défendre vos intérêts comme ils le font depuis toujours.

Les négociations salariales

Le SNI-UNSA a toujours négocié jusqu'au bout pour signer les accords quand ils sont favorables pour les salariés. Sans cela, la Direction peut appliquer les minima qu'elle propose en cas de non-signature.

Ainsi, sur les 4 dernières années, sans la signature du SNI-UNSA :

- votre salaire de base serait inférieur de **150 €**
- vous auriez perdu au minimum **2100 €** primes comprises

Le pouvoir d'achat des salariés est une priorité !

L'intéressement

Le SNI-UNSA a été le premier à valider cet accord qui permet d'attribuer une prime aux salariés selon les résultats de l'entreprise auxquels ils ont contribué.

Avec le temps, et à chaque négociation, nous parvenons à faire augmenter la somme maximale, ce qui a permis d'attribuer en moyenne 150 € en 2020, puis 525 € en 2021 et qui devrait être proche de 1000 € pour 2022.

Notre vision sur le sujet est simple : signer un accord d'intéressement permet d'obtenir une prime qui dans tous les cas augmentera leur pouvoir d'achat. Ne pas le signer permet à la Direction de ne rien donner du tout. Quel intérêt pour les salariés ?

La gestion du temps de travail et les congés

Le SNI-UNSA a toujours négocié pour que les congés soient positionnés le mieux possible, en permettant de profiter de certains ponts lorsque le calendrier le permet.

Nous avons, par nos propositions, permis :

- de créer le compteur "tradition" permettant de prendre des congés par heure
- d'instaurer les horaires variables et le télétravail pour le personnel administratif
- d'optimiser la journée de solidarité en réattribuant une heure à chaque salarié.

**Pour un syndicat *responsable*,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !**



Élections professionnelles

Janvier 2023

Je vote SNI-UNSA

Le recours à l'activité partielle

Pendant plusieurs années, le SNI-UNSA a été la seule organisation syndicale à être favorable au recours à l'activité partielle lors des baisses de production, permettant d'éviter à la Direction de recourir à d'autres actions, telles que l'annualisation du temps de travail ou les licenciements.

Le SNI-UNSA a négocié et signé :

- un accord pour que les congés reliquats et le repos compensateur ne soient plus systématiquement imposés par la Direction sur les jours de chômage
- l'accord ARME qui permet de maintenir les emplois en période d'activité réduite.

Pour le SNI-UNSA, la préservation des emplois est fondamentale quand la situation n'est plus optimale, tout en garantissant une indemnisation minimale.

Don de jours de repos

Le SNI-UNSA a validé un accord permettant de donner des congés à un(e) salarié(e), afin de l'aider à accompagner un proche malade.

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

La Direction est restée inactive sur le sujet, n'ayant jamais pu présenter un répertoire des métiers finalisé, une classification pour chaque métier.

La nouvelle classification de la convention collective qui sera applicable dès janvier 2024 permettra de remédier en partie aux problèmes de cohérence de coefficient pour des fonctions similaires, et nous resterons attentifs pour faire reconnaître les compétences acquises par chacun.

Restons persévérants pour faire aboutir les projets !

Le Comité d'Établissement

Fin 2018, nous avons établi un prévisionnel adapté au budget fortement réduit par la conjoncture d'alors, marquée par des baisses de production importantes ayant généré de nombreuses et longues périodes d'activité partielle.

Nous constatons que l'équipe qui a pris notre succession a gardé la base solide que nous avons construite. Grâce à l'augmentation du budget du CSE dont elle a pu bénéficier à travers la hausse de production, elle a pu redéployer les activités mises en place auparavant par le SNI-UNSA et dynamiser le site internet par une application appréciée par tous.

Malgré cela, ils n'ont pas pu tenir toutes les promesses faites en 2019 pour des raisons électorales.

**Pour un syndicat réaliste,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !**



Élections professionnelles

Janvier 2023

Je vote SNI-UNSA

Pourquoi voter SNI-UNSA ?

Comme vous avez pu le constater au mois de décembre, pour qu'un accord soit applicable, il faut qu'il soit signé par des syndicats représentant 50% des suffrages.

Faire confiance au SNI-UNSA, c'est choisir un **syndicat responsable** pour représenter vos intérêts face à une Direction toujours plus réticente à récompenser vos efforts et votre investissement personnel.

Voter SNI-UNSA, c'est choisir des représentants du personnel totalement **indépendants, autonomes**, qui n'ont pas à respecter les exigences dictées par une fédération, qui agissent en fonction des enjeux locaux propres à **notre** entreprise, qui sont à **vostra écoute** pour faire valoir **vos attentes**, cherchant toujours à améliorer **vos conditions de travail et votre pouvoir d'achat !**

Nos engagements

Nos délégués continueront à vous représenter comme ils l'ont toujours fait, en étant sincères avec vous, en vous respectant, parce que la vérité, aussi difficile à dire qu'à entendre parfois, est primordiale. Nos orientations seront les suivantes :

- Être force de proposition plutôt que de contester de façon systématique et vous faire croire n'importe quoi
- Défendre vos intérêts, en négociant jusqu'au bout, pour tous les collègues, et valider des accords s'ils permettent de vous donner plus
- Continuer de combattre les injustices créées par la Direction dans le cadre de l'égalité professionnelle
- Intervenir de manière réactive et vous conseiller pour résoudre vos problèmes
- Vous informer après chaque réunion de manière impartiale et objective.

Concernant la gestion du CSE, le SNI-UNSA vous propose de :

- Poursuivre les activités sociales et culturelles plébiscitées par les salariés
- Étendre l'offre de partenariats à d'autres prestataires
- Maintenir les œuvres sociales en les améliorant encore si le budget nous le permet
- Développer des actions favorisant la vente en circuit court
- Accorder de nouveau de la considération à nos retraités, actuels et futurs.

**Pour un syndicat à l'écoute des salariés,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !**



Élections professionnelles

Janvier 2023

Je vote SNI-UNSA

Nos candidats

Titulaires

Suppléants

1er Collège

Arnaud PESSIN
Marianne PEDRINELLI
Mario ALFANO
Florvela VIZET
Sébastien LECLERC
Daniel BLANZAT
Vincent COUDERC
Jérémy PESSIN
Cédric DURAND
Rony PERRETTE
Lionel TISSIER
Philippe SANCHES

François BONNET
Carine BRAMARD
Nicolas PIC
Géraldine LALLEMAND
Mohamed Aly DOUMBOUYA
Romain BILLARD
Thierry ARDENT
Fabrice PIOCHET
Gilles VOISIN
Sébastien GONDARD
Gilbert VERPILLOT
Cyril DESBRIERES

2^{ème} Collège

Sébastien LISTRAT
Sabrina VOYARD
Pascal PERRIN

Erik LE RHUN
Emanuelle THOMAS
Arnaud DUNET

3^{ème} Collège

Sébastien KARLINSKI

Anne BERTHOT

***Être représentant du personnel,
c'est un engagement individuel au service de tous les salariés.***

***Pour un syndicat **qui vous ressemble**,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !***

